

## Surveillance épidémiologique en Alsace

Point de situation au 12 septembre 2013 (semaines 35 et 36)

### | Sommaire |

La surveillance des données météorologiques et sanitaires mise en place dans le cadre du Système d'alerte canicule et santé (SACS) s'est terminée le samedi 31 août pour l'opération 2013. Dans ce bulletin, un bilan vous est donc proposé.

Les différents chapitres développés dans ce bulletin sont donc les suivants :

- L'analyse de l'activité des associations SOS Médecins de Strasbourg et de Mulhouse au cours des 4 dernières semaines (p.2);
- Le suivi épidémiologique
  - de l'asthme (p.3);
  - des allergies (p.4);
  - des pathologies pouvant être liées à la chaleur (p.5);
- La surveillance de la mortalité à partir des données transmises par l'Insee (p.6);
- **Le bilan du système d'alerte canicule et santé, 1er juin au 31 août 2013 (p.6);**
- **La présentation de l'étude ALSA(CE)TIQUE (p.7);**
- Un rappel des modalités de signalement des événements sanitaires au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace (p.8).

De plus, une information sur le lancement de l'étude **ALSA(CE)TIQUE** concernant la mesure de l'incidence des maladies transmises par les tiques est disponible en page 7 de ce bulletin. **Si vous êtes médecin et exercez en Alsace, la région a besoin de votre participation!**

### | Faits marquants |

- ⇒ Au cours des deux dernières semaines, les nombres de diagnostics d'asthme posés par les deux associations SOS médecins de la région restent dans les fluctuations habituelles. Ces diagnostics ont principalement concerné des adultes.
- ⇒ Le nombre d'allergies reste lui aussi dans les fluctuations habituelles. En semaine 35 et 36, les diagnostics posés concernent des patients de tout âge et présentant majoritairement des réactions cutanées.
- ⇒ D'après le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA), le risque allergique est faible pour la région.
- ⇒ Au cours des deux dernières semaines, les pathologies pouvant être liées à la chaleur ont été peu diagnostiquées. Ce Point Epidémiologique clôt le suivi de ces pathologies.

### | Actualités |

Sur le site internet de l'InVS:

- [Bulletin hebdomadaire international \(BHI\)](#)
- [Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins](#)

Sur le site internet du RNSA : [Bulletin Allergo Pollinique n°36 du 6 septembre 2013](#)

Dtot = total des diagnostics codés

D<1 = total des diagnostics codés pour des enfants de moins de 1 an

D>75 = total des diagnostics codés pour des adultes de plus de 75 ans

Dhosp= nombre d'hospitalisations après consultation

SOS Médecins  
Strasbourg  
67

	Semaine			
	S33-13	S34-13	S35-13	S36-13
Dtot	1079 →	874 ↘	911 →	1045 →
D<1	32 →	25 →	37 →	40 →
D>75	166 →	144 →	135 →	122 →
Dhosp	69 →	77 →	80 →	75 →

SOS Médecins  
Mulhouse  
68

	Semaine			
	S33-13	S34-13	S35-13	S36-13
Dtot	548 →	503 →	453 →	550 →
D<1	27 →	11 →	16 →	27 →
D>75	80 ↗	71 →	45 ↘	46 →
Dhosp	38 →	34 →	25 →	31 →

Les associations SOS Médecins assurent une médecine d'urgence et la permanence des soins en zone urbaine et périurbaine.

En Alsace il existe deux associations SOS Médecins, à Strasbourg et à Mulhouse.

Les données relatives à l'activité des associations SOS Médecins sont transmises en continu au siège de l'InVS.

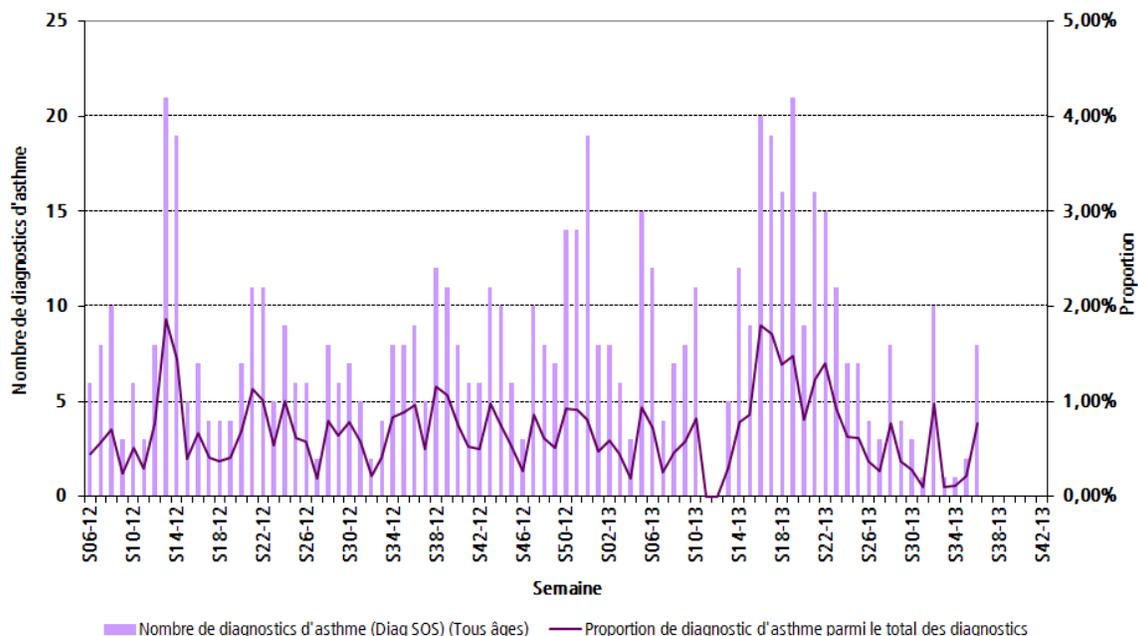
Légende des tableaux :

↗	Augmentation significative par rapport aux 3 semaines précédentes
→	Stabilité par rapport aux 3 semaines précédentes
↘	Diminution significative par rapport aux 3 semaines précédentes
☹	Données insuffisantes pour calculer la tendance

Au cours des deux dernières semaines, les différents indicateurs de suivi d'activité des associations SOS Médecins d'Alsace sont stables. Seul le nombre de diagnostics codés pour des adultes de plus de 75 ans a diminué de façon significative en semaine 35 pour l'association SOS Médecins de Mulhouse.

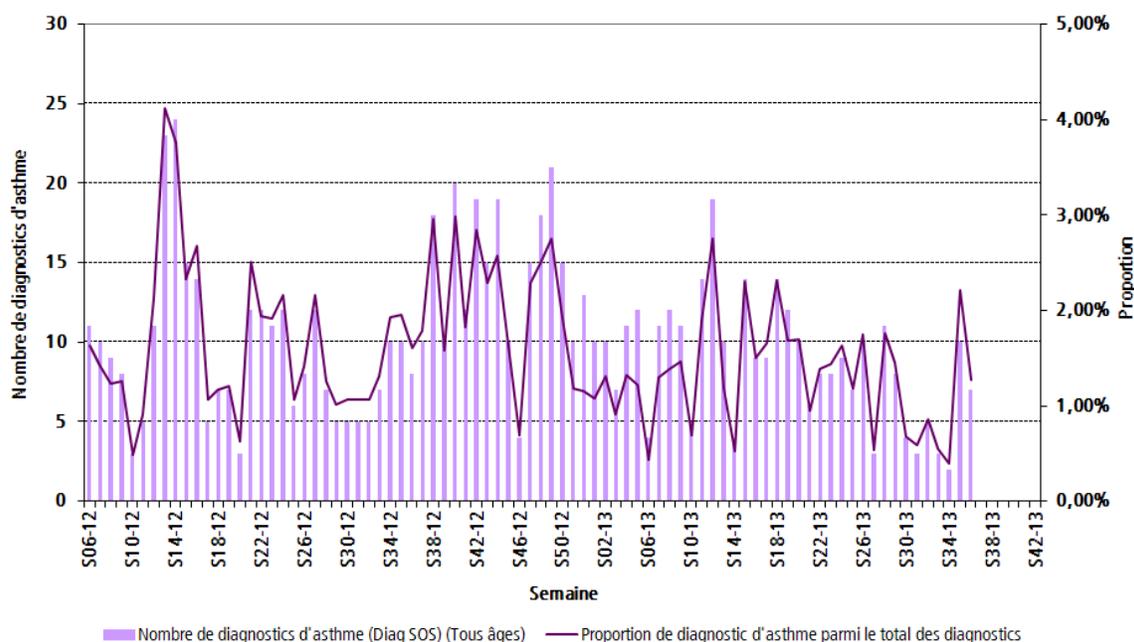
L'activité totale de chacune des associations est actuellement faible. Cette observation est normale pour cette période de l'année qui correspond habituellement à la période creuse de leur activité.

| Figure 1 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics asthme, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg - 6 février 2012 au 8 septembre 2013 (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)



Les données de l'association SOS Médecins de Strasbourg sont indisponibles en semaines 11 et 12 et incomplètes en semaine 15.

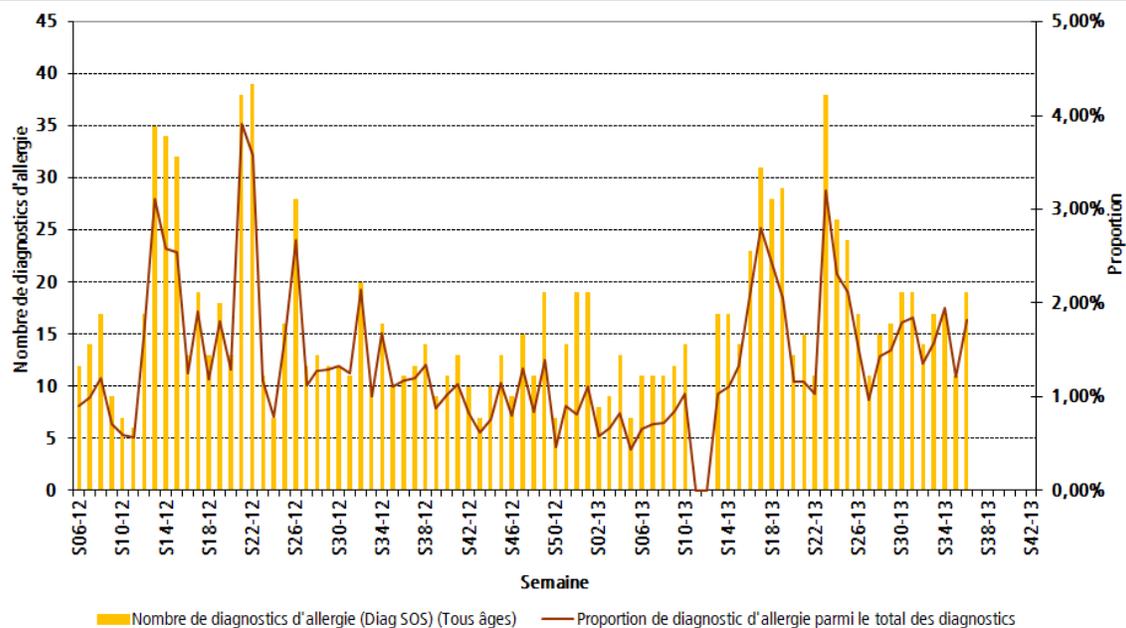
| Figure 2 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics asthme, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse - 6 février 2012 au 8 septembre 2013 (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)



Au cours des deux dernières semaines, les nombres de diagnostics d'asthme posés par les deux associations SOS médecins de la région restent dans les fluctuations habituelles. Ces diagnostics ont principalement concernés des adultes (70 % pour l'association de Strasbourg et 58 % pour celle de Mulhouse). En semaine 36, deux patients ont été hospitalisés suite à la consultation médicale de SOS Médecins Strasbourg.

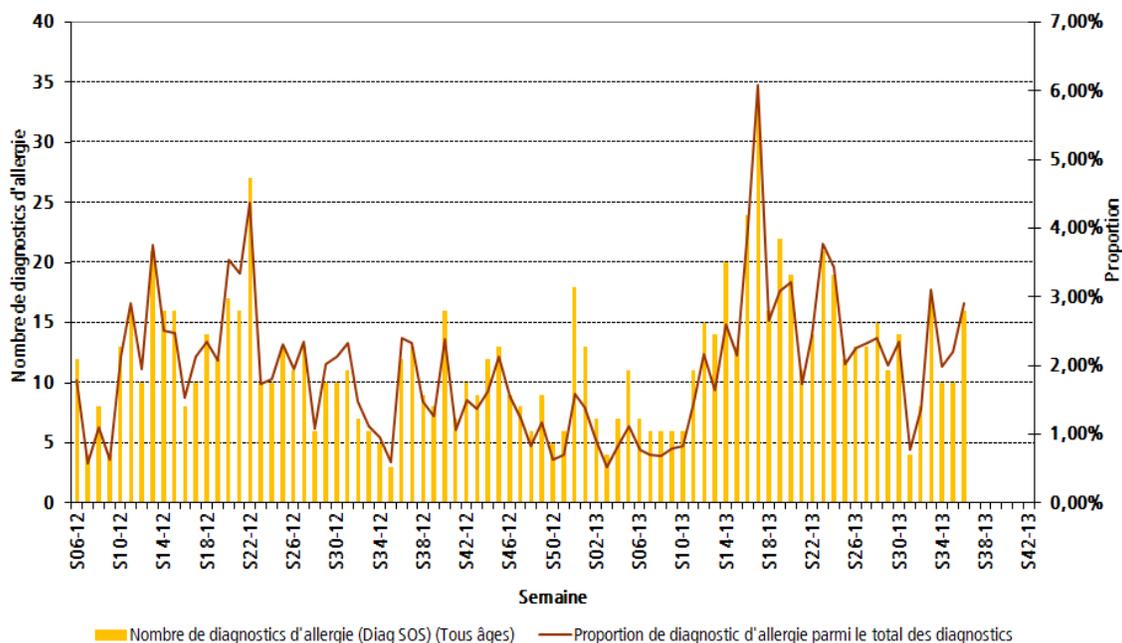
En semaine 36, cette pathologie a représenté moins de 1 % de l'activité de l'association de Strasbourg et 1,3 % de celle de SOS Médecins Mulhouse.

| Figure 3 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg - 6 février 2012 au 8 septembre 2013 (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)



Les données de l'association SOS Médecins de Strasbourg sont indisponibles en semaines 11 et 12 et incomplètes en semaine 15.

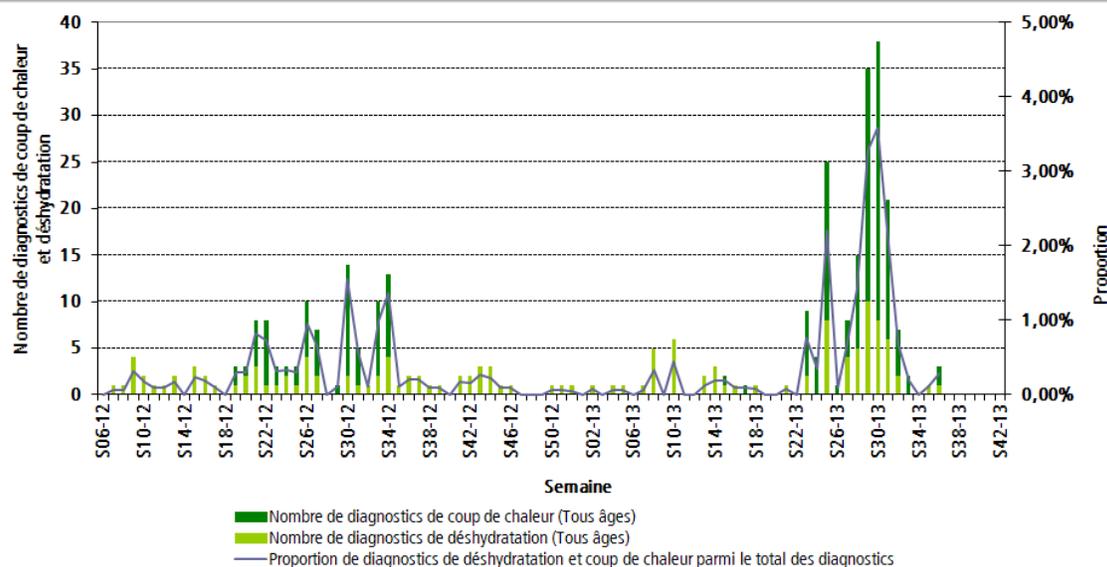
| Figure 4 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse - 6 février 2012 au 8 septembre 2013 (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)



Au cours des deux dernières semaines, le nombre hebdomadaire d'allergies diagnostiquées par l'association de Strasbourg est compris entre 11 et 19 et concerne, dans 92 % des cas, des réactions cutanées (urticaire ou allergie cutanée). La situation est similaire pour l'association SOS médecins de Mulhouse : entre 10 et 16 diagnostics hebdomadaire et 63 % des cas correspondant à de réactions cutanées. Les allergies touchent toutes les classes d'âge. Une hospitalisation a eu lieu en semaine 35 suite à une consultation d'un médecin de l'association de Strasbourg concernant un enfant de 2 ans.

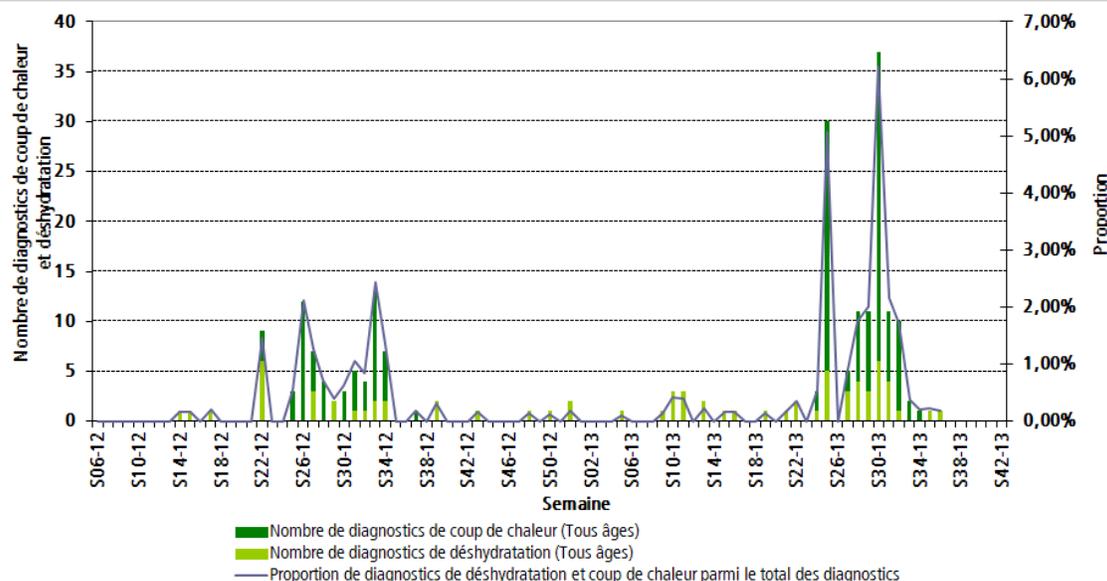
Cette pathologie représente moins de 2 % de l'activité de l'association du Bas-Rhin et entre 2 et 3 % de celle du Haut-Rhin.

| Figure 5 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics des pathologies pouvant être liées à la chaleur (déshydratation et coup de chaleur), tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg - 6 février 2012 au 8 septembre 2013 (Source : Association SOS Médecins de Strasbourg)



Les données de l'association SOS Médecins de Strasbourg sont indisponibles en semaines 11 et 12 et incomplètes en semaine 15.

| Figure 6 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics des pathologies pouvant être liées à la chaleur (déshydratation et coup de chaleur), tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse - 6 février 2012 au 8 septembre 2013 (Source : Association SOS Médecins de Mulhouse)

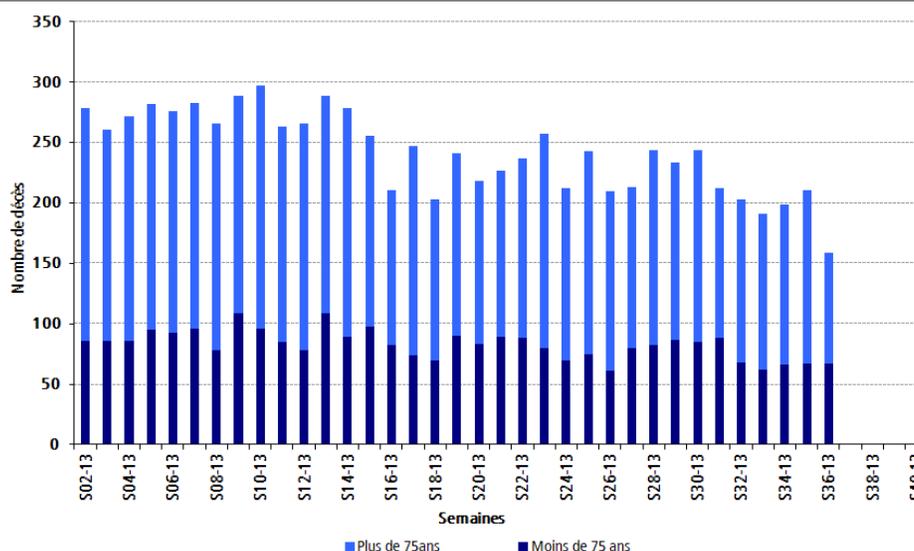


Au cours des semaines 35 et 36, le nombre de pathologies pouvant être liées à la chaleur diagnostiquées par les associations SOS Médecins de Strasbourg et Mulhouse est très faible (entre 1 et 3 diagnostics par semaine). Ces pathologies représentent moins de 0,3 % de l'activité de chacune des associations.

Pour chacune des associations, deux augmentations ont été observées durant la période estivale : la première en semaine 25 pour les deux associations de la région et la deuxième en semaine 30 pour l'association de Mulhouse et semaine 29 et 30 pour l'association de Strasbourg. Ces deux périodes correspondent aux épisodes de fortes chaleurs qui ont touché la région cet été. Au cours de ces périodes, les pathologies pouvant être liées à la chaleur ont représenté entre 5 et 6,2 % de l'activité de l'association du Haut-Rhin et entre 2 et 3,5 % de celle du Bas-Rhin.

Ce Point Epidémiologique clôt le suivi de ces pathologies.

| Figure 9 | Nombre de décès chez les personnes âgées de plus ou de moins de 75 ans en Alsace du 7 janvier au 25 août 2013 ( Source : Insee )



En Alsace, d'après les données disponibles, on ne note pas d'augmentation inhabituelle de la mortalité. Les délais de transmission des données relatives aux décès étant supérieurs à 7 jours, les données des semaines 35 et 36 **sont incomplètes et donc non interprétables**.

### | Bilan du Système d'alerte canicule et santé (SACS), 1er juin au 31 août 2013 |

La surveillance des données météorologiques et sanitaires mise en place dans le cadre du **Système d'alerte canicule et santé** s'est terminée le samedi 31 août pour l'opération 2013.

Cet été, la France métropolitaine a connu quatre épisodes notables de fortes chaleurs, un épisode long de neuf jours et trois de quelques jours :

- Un très bref épisode mi-juin très localisé (Alsace, Franche-Comté) avec, sur une seule journée du 17 juin, une atteinte des seuils d'alerte des IBM observés pour le Bas-Rhin et le Territoire-de-Belfort;
- Un épisode plus long et plus intense entre le 20 et le 28 juillet avec deux départements placés par Météo-France en vigilance orange canicule du 25 au 28 juillet et au total, 39 départements placés en vigilance jaune canicule principalement situés du sud-ouest au nord-est du territoire métropolitain. A partir des températures observées, 16 départements ont atteints les seuils d'alerte IBM sur une durée de un à trois jours;
- Un bref épisode du 31 juillet au 3 août avec au total 50 départements placés en vigilance jaune canicule principalement situés du sud-ouest au nord-ouest du territoire métropolitain. A partir des températures observées, seul un département a atteint les seuils d'alerte IBM durant un jour;
- Un bref épisode les 6 et 7 août avec un passage en vigilance jaune canicule des deux départements Corse sans atteinte des seuils d'alerte IBM.

La région Alsace a été touchée par les trois 1ers épisodes.

Au cours de ces épisodes, une augmentation du nombre hebdomadaire des diagnostics de pathologies pouvant être liées à la chaleur a été observée en semaine 25 (du 17 au 23 juin) puis entre le 15 et le 28 juillet (semaine 29 et 30) pour les deux associations SOS médecins d'Alsace. Cependant, ces indicateurs sont revenus à leur niveau habituel dès le début août. Au cours de l'augmentation observée mi-juillet, il est à noter que, à l'exception des enfants de moins de 2 ans, toutes les classes d'âges ont été impactées. Le suivi des données de mortalité n'a pas montré d'évènement inhabituel.

Ce Point Epidémiologique clôt le SACS 2013.

Pour en savoir plus :

- CIRCULAIRE INTERMINISTRIELLE N°DGS/DUS/DGOS/DGCS/DGSCGC/DGT/2013/152 du 10 avril 2013 relative au Plan National Canicule 2013 ainsi que le Plan national Canicule : [http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Instruction\\_Canicule\\_2013\\_36795\\_3.pdf](http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Instruction_Canicule_2013_36795_3.pdf)
- Dossier Chaleur et santé sur le site de l'InVS : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Climat-et-sante/Chaleur-et-sante>

SURVEILLANCE DE TROIS  
MALADIES TRANSMISES  
PAR LES TIQUES

Réseau ALSA(CE)TIQUE  
2014-2015



Une étude épidémiologique\* sur les maladies transmises par les tiques va être mise en place du **1<sup>er</sup> janvier 2014** au **31 décembre 2015** en Alsace par la Cire Lorraine-Alsace.

Cette étude portera spécifiquement sur 3 maladies transmises par les tiques :

- la borréliose de Lyme ;
- l'encéphalite à tiques ;
- l'anaplasmose granulocytaire humaine.

Ses objectifs seront :

- d'estimer l'incidence de ces pathologies ;
- de décrire les caractéristiques des cas recensés afin d'améliorer leur prévention et leur traitement.

Cette étude nécessite la mise en place d'un **réseau de médecins volontaires, libéraux et hospitaliers** de la région, qui signaleront **mensuellement les nouveaux cas diagnostiqués** de borréliose de Lyme, d'encéphalite à tiques et d'anaplasmose granulocytaire humaine. Ce signalement sera effectué à l'aide d'un questionnaire individuel court, pouvant être complété en ligne ou sur papier. Le temps nécessaire est estimé à environ 20 minutes par médecin et par mois.

Des sessions d'information vous seront proposées en soirée lors du dernier trimestre 2013. Lors de ces sessions, des éléments concernant les pathologies surveillées ainsi que les modalités pratiques de cette surveillance vous seront communiqués. Ces sessions seront également l'occasion de nous rencontrer et de répondre à toutes vos questions.

Vous êtes médecin et exercez en Alsace parmi les spécialités suivantes :

- médecine générale ;
- dermatologie ;
- pédiatrie ;
- rhumatologie ;
- neurologie ;
- cardiologie ;
- infectiologie ;
- médecine interne et réanimation ;
- ophtalmologie (uniquement en secteur hospitalier).

**Nous vous proposons de participer à ce réseau. Pour cela, vous pouvez vous inscrire à l'adresse suivante:**

**<https://voozanoo.invs.sante.fr/1865029779/scripts/aindex.php>**

\*composition du comité de pilotage de l'étude :

Pr Christmann, responsable du service de maladies infectieuses et tropicales du CHRU Strasbourg ; Dr Couturier, InVS ; Dr De Martino, CNR Borrélia, CHRU Strasbourg ; Dr El-Mrini, ARS Alsace ; Dr George, médecin généraliste ; Pr Hansmann, service de maladies infectieuses et tropicales du CHRU Strasbourg ; Pr Jaulhac, CNR de Borrélia, CHRU Strasbourg ; Dr Kieffer, CH Mulhouse ; Dr Le Parc-Goffart, CNR des arbovirus, Institut de recherche biologique des armées de Marseille ; M. Le Strat, InVS ; Dr Martinot, CH Colmar ; Mme Meffre, Cire Lorraine-Alsace ; Mlle Raguét, Cire Lorraine-Alsace ; Dr Reitzer, ARS Alsace ; Mlle Schapman, Cire Lorraine-Alsace ; Dr Vaillant, InVS ; Dr Wendling, Laboratoire de virologie, CHRU Strasbourg.

## | Modalités de signalement à l'ARS Alsace, pôle VGAS |

Les signalements transmis au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout évènement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tous signalement peut se faire par **téléphone au numéro unique : 03 88 88 93 33**

Ainsi que par une notification écrite :

- par **fax** au **03 59 81 37 19**
- par mail à l'adresse suivante : [ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr](mailto:ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr)

### Directeur de la publication :

Dr Françoise Weber,  
Directrice générale de l'Institut de veille  
sanitaire

### Rédactrice en chef :

Christine Meffre,  
Responsable de la Cire Lorraine-Alsace

### Comité de rédaction :

Virginie Bier  
Oriane Broustal  
Camille Gravelier  
Claire Janin  
Sophie Raguot  
Lucie Schapman  
Frédérique Viller

### Diffusion

Cire Lorraine-Alsace  
ARS Lorraine  
Immeuble « Les Thiers »  
CO n°71  
4 rue Piroux  
54036 Nancy Cedex

Mail : [ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr)  
Tél. : 03.83.39.29.43  
Fax : 03.83.39.28.95

## | Partenaire de la surveillance en Alsace |



*Si vous souhaitez être destinataire du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à [ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr)*

*Tous les numéros du Point Epidémiologique Alsace sont téléchargeables sur le site de l'ARS d'Alsace : <http://www.ars.alsace.sante.fr/Publications.124763.0.html> et sur le site de l'InVS : <http://www.invs.sante.fr/>*